



Les Nouvelles

Volume 21 — numéro 43–29 janvier 2021

Achats en ligne : Attention aux vols de colis

Le **service de police de la Ville de Montréal** (SPVM) souhaite sensibiliser les citoyens quant aux mesures à prendre pour assurer la livraison de leurs colis achetés sur internet. Depuis le début de la pandémie, les achats en ligne sont en hausse. La livraison à domicile comporte plusieurs avantages mais les colis laissés au pas de la porte risquent d'être volés. Les voleurs vont cibler des camions de livraison. Le SPVM souhaite donc rappeler certains conseils de prévention afin d'assurer la sécurité de vos colis et les recours possibles en cas de vol. Pour bénéficier de tous ces conseils, cliquez sur ce [lien](#).

Actualités

Un vaccin 100 % canadien entame ses essais cliniques

L'[article](#) paru sur le site d'*ici.radio-canada*, le 26 janvier 2021, indique que l'entreprise de recherche médicale canadienne Providence Therapeutics a entamé la première phase d'essais cliniques de son vaccin contre la COVID-19. Il s'agit du premier vaccin entièrement recherché, développé et fabriqué au Canada à atteindre ce stade de développement. La commercialisation devrait débuter d'ici janvier 2022, si tout se déroule comme prévu. D'ailleurs, l'entreprise a déjà acheté un laboratoire de fabrication de masse dans la région de Calgary, en Alberta, où il assurera la production du vaccin.

L'Europe pourrait limiter les exportations de doses de vaccins

L'[article](#) paru dans *La Presse*, le 26 janvier 2021, indique que toutes les doses de vaccin actuelles du Canada proviennent de Pfizer-BioNTech et Moderna. Celles-ci sont fabriquées en Europe, qui, comme le Canada, subit des délais dans les livraisons. En effet, l'entreprise Pfizer a ralenti sa production pour agrandir son usine en Belgique. Ceci pourrait mettre en péril la totalité des livraisons de vaccins au Canada. Cependant, le premier ministre Justin Trudeau a répété à maintes reprises que le Canada obtiendrait suffisamment de doses pour tous les Canadiens qui le souhaitent d'ici la fin septembre.

La possibilité que le variant britannique se répande au Québec est très élevée

L'[article](#) paru sur le site d'*ici.radio-canada*, le 26 janvier 2021, mentionne que la propagation du variant britannique de la COVID-19 sera difficile à éviter au Québec. En effet, le variant britannique se transmet beaucoup plus facilement que la première version du virus. Ceci relève un véritable enjeu pour les hôpitaux, car le système de santé pourrait vite être débordé si le variant britannique se faisait plus présent. Cependant, l'entreprise pharmaceutique Moderna soutient que son vaccin est efficace pour lutter contre ce variant.

Les résidences pour personnes âgées lancent un appel à l'aide

L'[article](#) paru dans *La Presse*, le 28 janvier 2021, mentionne qu'en ces temps de pandémie les fermetures d'établissements pour personnes âgées sont en augmentation. Le Regroupement québécois des résidences pour aînés (RQRA) interpelle le gouvernement pour qu'il intervienne. Le RQRA affirme qu'entre le 31 mai 2019 et le 3 décembre 2020, 125 RPA ont cessé leurs activités, chassant un grand nombre de personnes âgées de leur logis. Celles-ci sont d'ailleurs incapables de se reloger dans leur communauté. C'est pourquoi le RQRA réclame une bonification du crédit d'impôt pour le maintien à domicile. Le RQRA ajoute que la pandémie de COVID-19 est un facteur aggravant. Des contraintes s'ajoutent au fardeau des coûts de fonctionnement liés aux exigences réglementaires, et un nombre croissant d'aînés n'arrivent pas à assumer les coûts des soins dont ils ont besoin.

Réouverture du projet de loi pour lutter contre la maltraitance envers les aînés

Dans l'[article](#) paru dans *La Presse*, le 26 janvier 2021, nous apprenons que la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, va rouvrir et déposer un projet de loi adoptée il y a quatre ans. Cette loi visera à lutter contre la maltraitance et imposera des sanctions pénales, donc des amendes, aux auteurs de maltraitances, qu'il s'agisse de maltraitance physique, sexuelle, financière ou organisationnelle. Madame Blais mentionne aussi que « c'est une loi qui s'adresse aux institutions publiques, mais là, je pense que c'est peut-être le temps de ratisser plus large. Parce que de la maltraitance, oui, il y en a dans les institutions, mais il y en a ailleurs, et les gens ne signalent pas nécessairement ».

Deux fois plus de plaintes pour maltraitance en un an

L'[article](#) paru dans *La Presse*, le 25 janvier 2021, révèle que le nombre de plaintes et de signalements de cas de maltraitance envers des personnes âgées et d'autres adultes vulnérables a doublé au Québec en un an. En effet, 1 667 cas ont été rapportés dans le réseau de la santé entre avril 2019 et mars 2020. Le personnel du réseau est tenu de dénoncer toute situation de maltraitance dont il est témoin. C'est auprès des

commissaires aux plaintes et à la qualité des services qui travaillent dans les CISSS et les CIUSSS que ces cas de maltraitance ont été signalés. De plus, les victimes, ainsi que leurs proches, peuvent elles-mêmes porter plainte à un commissaire. Aussi, la pandémie de COVID-19 cause une hausse des signalements cette année. Les hécatombes survenues dans les CHSLD sont également source de dénonciations.

Formations/Rapports/Conférences

Le GO pour bouger

Produit en collaboration avec le **service de gériatrie du CHUM** et de la **direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-L'Île-de-Montréal**, le programme d'activité physique « Le GO pour bouger » a été créé pour les personnes âgées, afin de les aider à rester actives dans le confort de leur milieu de vie. Il est composé de 5 programmes d'exercices, d'une durée de 10 à 15 minutes, et conçus en fonction de la forme physique de chacun. Vous pourrez retrouver ces exercices en suivant ce [lien](#).

L'usage d'Internet chez les personnes âgées

Une enquête, menée par *NETendances*, dresse le portrait des grandes tendances de l'utilisation du numérique au Québec. Cette enquête, réalisée en contexte de pandémie, révèle que 95 % des aînés québécois de 65 ans et plus estiment que les technologies contribuent à améliorer leur qualité de vie. Une très forte majorité d'entre eux (81 %) affirme également qu'elles aident à briser l'isolement en favorisant les interactions sociales. L'enquête intitulée « Les aînés connectés au Québec » indique aussi que 44 % des Québécois de 65 ans et plus utilisent Internet et les technologies pour prendre soin de leur santé. Suivez ce [lien](#) pour en savoir plus.

Suggestion vidéo

Le bénévolat : faire du bien aux autres comme à soi-même

À travers des archives de *Radio-Canada*, vous pourrez visionner trois vidéos historiques sur le bénévolat de 1962 à 2009. En suivant ce [lien](#), vous pourrez constater le dévouement, à travers le temps, de plusieurs Québécois auprès des plus vulnérables de la société.

Nouvelles des membres et partenaires

La résilience

Le **Regroupement des aidantes et aidants naturels de Montréal** (RAANM) propose un atelier d'entraide sur la résilience. Animée virtuellement par Sylvie Riopel, responsable de la vie associative, l'activité aura lieu le **4 février 2021 de 13 h 30 à 15h**. La date limite pour s'inscrire est le 2 février 2021. Le lien Zoom sera alors envoyé. Pour toute

information et pour les inscriptions, veuillez écrire à : vieassociative@raanm.net ou téléphoner au 514 374-1056, poste 10.

Personnes âgées victimes de maltraitance et de négligence

Santé Montréal propose une série de 5 capsules vidéo afin de dénoncer des situations de maltraitance et de négligence envers les personnes âgées. Pour visionner les capsules, suivre ce [lien](#). De plus, il est possible d'appeler la ligne Aide Abus Aînés au 1888 489-2287. Il s'agit d'un service de consultation téléphonique gratuit, confidentiel, bilingue et accessible de 8 h à 20 h, 7 jours sur 7. Pour toute information complémentaire quant à la maltraitance envers les personnes âgées, consultez le site de Santé Montréal [ici](#).